



# Faire campagne pour l'École publique laïque et gratuite ça compte !

**L**e démantèlement de l'École publique laïque et gratuite est à l'œuvre. Ce n'est pas une fatalité. Nous vous proposons d'agir. Pour le SE-UNSA, l'École doit être au cœur du grand débat de société qui va s'ouvrir avec la prochaine échéance présidentielle.

Dans un monde en crise et en mutation, il y a urgence à nous mobiliser pour sauvegarder notre service public laïque et gratuit d'Éducation :

- Comme tout Service public, il crée un indispensable lien social.
- Laïque, il permet aux citoyens de demain d'apprendre à vivre ensemble, de développer puis d'aiguiser leur esprit critique dans un espace où la liberté de conscience est strictement respectée.
- Gratuit, il permet de garantir à tous les jeunes une scolarisation de qualité.

C'est pourquoi le SE-UNSA a initié, avec plus de trente organisations nationales, une grande campagne pour l'École publique. Depuis la fin janvier, 55 000<sup>(1)</sup> personnes ont signé cette pétition. Cela s'annonce déjà comme une des plus belles mobilisations laïques sur le terrain scolaire. Nous avons **jusqu'au 19 juin**<sup>(2)</sup> pour confirmer ce bon départ.

Nous devons réunir encore des dizaines de milliers de signatures pour promouvoir l'École de la République et aller à la rencontre de centaines de milliers de citoyens.

**Christian Chevalier,**  
secrétaire général du SE-UNSA

(1) Au 9 mars 2010.

(2) Le 19 est la date anniversaire du Serment de Vincennes (1960).

**POUR  
L'ÉCOLE  
PUBLIQUE**

# Ce qui va compter d

## Quelle École pour quelle société ?

C'est la question qui nous est posée. Alors d'ici le 19 juin, tous sur le pont ! Dans les écoles, les établissements et les universités, sur les marchés et les places publiques, faites connaître et signer cette pétition.

Refusons de rester les bras ballants alors que nous savons que notre École est à la croisée des chemins. Nous ne voulons pas de marchands d'écoles en concurrence où la compétition serait érigée en vertu cardinale.

Nous voulons une École de la réussite où les futurs citoyens apprennent la solidarité, non comme une aumône, mais comme un acte gratuit. Nous voulons une École où la laïcité soit garantie pour que l'esprit critique des jeunes puisse s'aiguiser en toute liberté.

## 50 000 postes de moins en 4 ans et un privé choyé : c'est l'affaiblissement organisé de l'École publique !

Cette suppression de dizaines de milliers de postes, c'est plus d'élèves dans les classes, moins d'adultes dans les établissements et des non-remplacements qui se multiplient partout, y compris dans les zones les plus sensibles.

Par ailleurs, ces adultes jouaient aussi un rôle important dans la prévention de la violence dans les établissements ; sur ce sujet le gouvernement est bel et bien dans une posture de « pompier-pyromane »...

Pendant ce temps, le privé est doublement choyé et privilégié :

- Lorsque 5 postes sont créés, 4 vont au public et 1 au privé ;
- Lorsque 10 postes sont supprimées, 9 le sont dans le public et seulement 1 dans le privé...

## Loi Carle, marché scolaire et « parité » !

La loi Carle concerne 400 000 élèves qui sont scolarisés dans une école privée située sur une autre commune que celle de leur domicile. Cette loi oblige les maires à verser le forfait communal (le même que pour chaque élève de l'École publique) à l'école privée de l'autre commune. C'est le principe de marché scolaire. La famille choisit et le maire doit payer pour ce choix.

On nous parle de parité ?

Nous contestons cette parité de financement public-privé. En effet, il repose sur le service public et laïque d'Éducation des contraintes qui n'existent pas pour le privé.

Avec la loi Carle, il ne peut être question de parité car le privé est favorisé. En effet, lorsqu'un élève va dans une école publique d'une autre commune, il doit demander l'accord préalable du maire, alors que pour le privé le « simple déplacement » de la famille déclenche le financement sans que le maire n'ait à donner son avis...

## Les futurs candidats à l'élection présidentielle doivent nous entendre

Dès la fin de cette action de plébiscite, nous basculerons dans la pré-campagne. C'est maintenant qu'il faut adresser nos messages aux futurs « prétendants » en contactant les dirigeants des partis politiques, qu'ils soient de type d'École qu'ils veulent créer.

Nous devons aussi montrer à nos élus combien nous sommes nombreux à pouvoir agir et à avoir obtenu nos signatures, ce sont des arguments que nous avons sensibilisés.



L'École publique, laïque et gratuite crée le lien dans un monde en crise. C'est elle, et elle seule, qui nous permet de résister à la tentation du consumérisme éducatif.

## Redonnons la Priorité

Le service public et laïque d'éducation doit garantir l'accès à l'école pour tous les territoires. Il doit permettre à chacune et chacun de bénéficier de l'école publique, quelle que soit sa condition, quel que soit son lieu de résidence, et de s'approprier « le vivre ensemble » dans un espace où l'école est au cœur de la vie.

## Aujourd'hui, le service public et laïque d'éducation est en crise

Les nombreuses décisions ministérielles le montrent :

- les dizaines de milliers de suppressions d'emplois qu'on constate en zone rurale et l'asphyxie en zone urbaine.
- les aides publiques concédées aux établissements privés qui sont de plus en plus élevées. Il s'agit de près de 7 milliards d'Euros octroyés chaque année.
- la loi Carle qui amplifie le financement de la concurrence « marché » scolaire.
- la suppression de la sectorisation, qui transforme les établissements publics en établissements privés, là où la ségrégation sociale est la plus forte ;
- les accords « Kouchner Vatican » (qui remettent en cause le statut de l'enseignement catholique) ainsi que les protocoles de coopération avec le supérieur privé.

Nous, signataires de cette pétition, refusons de nous laisser imposer ces décisions.

**L'éducation n'est pas une marchandise.**

**La liberté de conscience doit être respectée.**

**L'argent de tous doit cesser de financer les établissements privés.**

**Nous exigeons une orientation politique qui favorise le développement de l'École publique, laïque et gratuite.**

**Nous affirmons qu'il n'y a qu'une École de la République et que son avenir doit être réservé au développement de l'École publique.**

# ans cette campagne

**pétition**

**PEL NATIONAL POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE**

**Un social indispensable pour faire face aux défis qui permet de garantir la cohésion sociale. Elle est politique qui favorisent le privé et encouragent le**

**ité à l'École Laïque !**

à chaque élève une scolarisation de qualité sur tous in, quelle que soit son origine culturelle ou géogra- son handicap, de bénéficier d'une éducation et de à la liberté de conscience est strictement respectée.

**Education n'est plus une priorité de l'État.**

nt :  
qui ne cessent de le frapper durement, le fragilisent

privés (à 95% catholiques) qui n'ont jamais été aussi yés chaque année par l'État, auxquels viennent es collectivités locales.  
ence au service public et conforte la logique de

parents d'élèves en consommateurs d'école.  
u les besoins du service public sont les plus criants,

ause les règles de collation des grades universitaires ojets de financement par l'État de l'enseignement

**is l'affaiblissement organisé par l'État,**

**partout et pour toutes et tous.**  
**hoix de quelques-uns.**  
**asse clairement le choix**

**ublique. Nous demandons que l'effort éducatif le de la Nation.**

**ats**  
**entielle**  
**ndre !**

**étition (le 19 juin), nous**  
**pagne «présidentielle».**  
**resser un message fort**  
**xigeant d'eux, comme**  
**se positionnent sur le**  
**onstruire.**

**er que nous sommes**  
**que, derrière chacune**  
**es dizaines de citoyens**

Beaucoup de nos concitoyens ignorent que, depuis la loi Debré du 31 décembre 1959, l'État finance la concurrence à son propre service public d'Éducation : 7 milliards d'euros d'argent public servent à payer les enseignants des écoles privées et les collectivités locales, quant à elles, doivent verser plusieurs milliards d'euros au titre du financement des forfaits communaux ou d'externats.

Les écoles privées ne se débrouillent donc pas seules, elles sont grassement aidées.

Sur ces cinquante dernières années, ce sont donc des centaines de milliards d'euros qui sont allés dans l'escarcelle du privé. Le privé se porterait-il aussi bien sans ces financements ?

Si ces sommes étaient allées au Service public et laïque, notamment dans les zones les plus difficiles, des centaines de milliers de jeunes en auraient bénéficié.

Bref, l'argent de tous doit-il continuer à financer les choix de quelques-uns ?

Pour nous, c'est non !

**Des milliards d'euros d'argent public pour les écoles privées, et on n'aurait rien à dire ?**

**Suppression de la carte scolaire : logique de concurrence et de marchands d'école !**

En supprimant la carte scolaire et avec la loi Carle, le gouvernement surfe sur le consumérisme ambiant pour faire des «usagers» des consommateurs d'écoles.

On fait croire qu'il s'agit de permettre aux familles d'avoir le choix... Mais au bout du compte, ce seront bien les établissements qui choisiront leurs élèves et non l'inverse.

On glissera d'une logique d'autonomie nécessaire pour le projet d'établissement ou d'école à une logique de concurrence entre les établissements et les écoles : concurrence entre le public et le privé mais aussi entre établissements ou écoles du public...

C'est bien un système à plusieurs vitesses qui se profile.

Faire entrer les futurs citoyens, dès le plus jeune âge, dans ce système de la compétition et entériner la détermination sociale de l'argent est malsain et indigne. Il signe la fin de l'École de la République.

**Décret Kouchner-Vatican : l'instit formé par le curé ?**

Avec ce décret, les instituts catholiques pourront délivrer des grades universitaires qui seront automatiquement reconnus par la France.

Comme nous avons des «boîtes à Bac», nous verrons se développer dans ces instituts des «prépa concours Fonction publique»... et notamment ceux de l'enseignement (y compris du public) puisque leurs masters (comme les licences) vaudront ceux des universités...

Seule contrainte : être «estampillé» par le Vatican.

Profitant de l'angoisse des jeunes et de leurs familles, il y a fort à parier que les instituts catholiques saisissent cette opportunité et investissent ce marché...

Quand le discours de Nicolas Sarkozy à Latran sur la supériorité du curé sur l'instit prend un nouveau relief...



